



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Rentrée vaudoise

Une hausse record des nouveaux contrats d'apprentissage

La rentrée scolaire dans le Canton de Vaud se déroulera, pour l'ensemble des secteurs de l'enseignement obligatoire et postobligatoire, le lundi 25 août prochain. Les effectifs de la scolarité obligatoire connaissent une baisse de moins de ½%, alors que les derniers effets de la « bulle » démographique du début des années 1990 se font sentir au niveau postobligatoire. Un nombre record de nouveaux contrats d'apprentissage ont par ailleurs été signés à la mi-août.

Le cycle initial (CIN) comprend cette rentrée 13'493 élèves, 6751 en première année, et 6742 en seconde. Des chiffres stables par rapport à l'année dernière, puisque seule très faible baisse de 0,13%, soit 18 élèves, est constatée. Cette phase de stabilité laisse cependant augurer d'une nouvelle croissance des effectifs, les statistiques de naissance ayant rejoint une courbe ascendante depuis les années 2003-2004.

Aux cycles primaires (CYP I et II) également, les effectifs sont très légèrement en baisse : 28'758 élèves, soit une différence de moins de 0,5%. La seule hausse constatée est au cycle de transition (CYT), avec une faible croissance de 0,7%, soit 14'004 élèves. Les degrés 7 à 9 comptent également une baisse d'effectif de l'ordre de 5,1%.

De manière globale, du cycle initial à la 9^e année de scolarité, la baisse des effectifs est de 0,45%. 82'593 élèves prendront ainsi le chemin de l'école lors de cette rentrée.

L'année scolaire 2008-2009 sera placée, pour la scolarité obligatoire vaudoise, sous l'égide de l'harmonisation de la scolarité sur le plan suisse. Le Canton de Vaud a en effet été le premier canton romand à ratifier, le 1^{er} juillet, les accords suisse (HarmoS) et romand (Convention scolaire romande). Les travaux à conduire, auxquels seront associés l'ensemble des partenaires de l'école, permettront d'harmoniser le système scolaire vaudois avec le paysage suisse de la scolarité obligatoire. Ils feront l'objet d'une information régulière.

Au postobligatoire, les hausses d'effectifs constatées ces dernières années, qui trouvent leur origine dans la « bulle » démographique du début des années 1990, se poursuivent.

Au gymnase, une hausse globale de 3% des effectifs porte à 7360 le nombre d'élèves en Ecole de maturité, et 2700 en Ecole de culture générale et de commerce. Cette croissance correspond à celle constatée au cours de ces dernières années, même si un léger tassement commence à être observé.

5400 nouveaux contrats d'apprentissage étaient signés au 14 août 2008, contre 4772 l'année dernière à la même période. Cette hausse spectaculaire de 13%, constatée de manière constante depuis ce printemps par rapport au processus d'enregistrement des nouveaux contrats, est notamment le fruit de l'action de promotion et de recherche de places d'apprentissage, conduite par l'Etat pendant les deux dernières années auprès de très nombreuses entreprises du canton. Cette croissance démontre également l'engagement des milieux patronaux, et la confiance qu'ils accordent à cette filière de formation.

A l'occasion de cette conférence de presse, Anne-Catherine Lyon s'est également exprimée sur les valeurs qui sous-tendent son action politique en matière de formation et jeunesse : l'excellence et l'égalité des chances.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 août 2008

Renseignements :

DFJC, Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, Cheffe du DFJC, 021 316 30 01